



meylan

Une ambition
partagée

PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE

Conseil municipal
22 mars 2021

c'est **votre**
rendez-vous
citoyen





meylan

Une ambition
partagée

1re partie
délibérations
techniques





DEMOCRATIE



ECOLOGIE



SOLIDARITE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Accueil
- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Début de l'examen des délibérations



OBJECTIFS

- Continuer le partenariat avec l'association l'Abeille Dauphinoise, qui a contribué à la mise en place des ruchers partagés à Meylan, et dont les missions sont :
 - participer au développement de l'apiculture en Isère
 - assurer la défense des intérêts de l'apiculture en Isère
 - promouvoir l'apiculture en Isère



Christine ELISE

Conseillère municipale déléguée au logement, aux jardins et ruchers partagés, aux LCR et à l'international

DECISION SOUMISE AU VOTE

**Adhésion à l'Abeille Dauphinoise
pour un montant annuel de 26 euros**



OBJECTIFS

- Permettre aux apiculteurs des ruchers partagés de suivre des formations dispensées par le Syndicat Apicole Dauphinois



Christine ELISE

Conseillère municipale déléguée au logement, aux jardins et ruchers partagés, aux LCR et à l'international

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion au Syndicat Apicole Dauphinois (SAD)
pour un montant annuel de 25 euros



OBJECTIFS

- Promouvoir l'éducation à l'environnement
- Permettre la participation du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) aux rencontres, formations et ateliers thématiques



Antoine NAILLON

Conseiller municipal délégué à l'alimentation et à l'éducation à l'environnement

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adhésion au Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement Auvergne Rhône Alpes pour un montant annuel de 60 euros



SOLIDARITE

SIGNATURE DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNE DE MEYLAN ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ISÈRE POUR LE MULTI-ACCUEIL INOVALLÉE POUR LA PÉRIODE DE 2021 À 2023 (Délibération n°2021-03-22-4)

OBJECTIFS

- Bénéficiaire du versement de prestations de service « unique » (PSU) dans le cadre du financement des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- Définir les objectifs et obligations de la mairie de Meylan et encadrer les modalités de déclaration de l'activité et de versement des financements



Christophe BATAILH

Adjoint délégué à la petite enfance et aux associations

Signature de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour le multi-accueil Inovallée

DECISION SOUMISE AU VOTE





SOLIDARITE

SIGNATURE DE LA CONVENTION RELATIVE À LA PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE (CMS) DE CROLLES POUR L'ANNÉE 2020/2021 (Délibération n°2021-03-22-5)

OBJECTIFS

- Participer financièrement aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de Crolles, auquel sont rattachées les écoles publiques de 1^{er} degré de la commune de Meylan

Pour l'année scolaire 2020/2021 :

- 0,60 € par élève scolarisé
- soit un montant de 851,40 € calculé sur la base de 1 419 élèves



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DECISION SOUMISE AU VOTE

Participation financière aux frais de fonctionnement du centre médico-social de Crolles et signature de la convention



OBJECTIFS

- Conventionner avec le SITPI (Syndicat Intercommunal pour les Télécommunications et les Prestations Informatiques) pour la mise en place de l'application de gestion des Ressources Humaines Civil RH (de la société Ciril)



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal et au centre technique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de la convention avec le SITPI pour l'exploitation de l'application de gestion des Ressources Humaines pour un montant de 156 500€ HT



OBJECTIFS

- Renouveler un groupement de commandes avec les villes de Pont de Claix, Claix, Meylan et Corenc, ainsi que les CCAS de Pont de Claix, Claix, Meylan et Corenc afin d'optimiser la mise en concurrence et de mutualiser les frais de gestion du montage du marché de téléphonie fixe, accès internet et téléphonie mobile
 - Mission de coordination assurée par la ville de Pont-de-Claix
 - Date prévisionnelle de démarrage : 27/09/2021
 - Pas de limitation de durée



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal et au centre technique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de la convention constitutive d'un groupement de commandes du marché de téléphonie
Désignation de M.CAILLET comme représentant titulaire et Mme DUBRULLE comme représentante suppléante pour siéger dans la commission d'appels d'offres du groupement



OBJECTIFS

- Remplacer M. ORLHAC, conseiller municipal démissionnaire, par Mme SAVOIE qui siègera dans la Commission Solidarité
- Ajouter M.GIBSON à la Commission Démocratie
- Modifier le nombre de membres des commissions municipales :
 - Commission « Démocratie » : 11 titulaires et au moins 3 suppléants
 - Commission « Ecologie » : 10 titulaires et au moins 3 suppléants
 - Commission « Solidarité » : 15 titulaires et au moins 3 suppléants



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

DECISION SOUMISE AU VOTE

Modifier le nombre de membres des commissions municipales
Modifier les membres des commissions municipales



OBJECTIFS

- Permettre aux fonctionnaires territoriaux d'évoluer dans leur carrière, d'un grade vers un grade supérieur à l'intérieur de leur cadre d'emploi



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

Fixation des taux d'avancement de grade



OBJECTIFS

- Restaurer l'attractivité de la collectivité en majorant le régime indemnitaire des agents de police municipale



Méline HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

Majoration du régime indemnitaire des policiers municipaux



OBJECTIFS

- Octroyer aux agents des prestations sociales, culturelles, sportives et de loisirs
- Définir les subventions allouées au Comité des œuvres sociales de Meylan

- chèques vacances	232 398€
- Restaurant inter-entreprises	38 149€
- activités	22 457€
- secours	2 000€

Le montant du reversement effectué par le COS Meylan à la collectivité en 2020 au titre de l'exercice 2019 (89 982€) a été retiré → 205 022€

15 000 € de fonctionnement sont ajoutés en sus.



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources

DECISION SOUMISE AU VOTE

Mandatement du COS de Meylan pour la gestion de l'action sociale, culturelle, sportive et de loisirs en faveur des agents de la commune



OBJECTIFS

- Rectifier la délibération sur les taux d'imposition prise en décembre 2020 afin d'inclure la compensation de la perte de Taxe d'Habitation pour les communes en 2021
- Intégrer dans le taux communal 2021 de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties la part départementale 2020 (15,90%), le taux communal passe de 26,67% à 42,57% et le taux départemental disparaît. Au final, la contribution du contribuable est inchangée.



Aude DUBRULLE

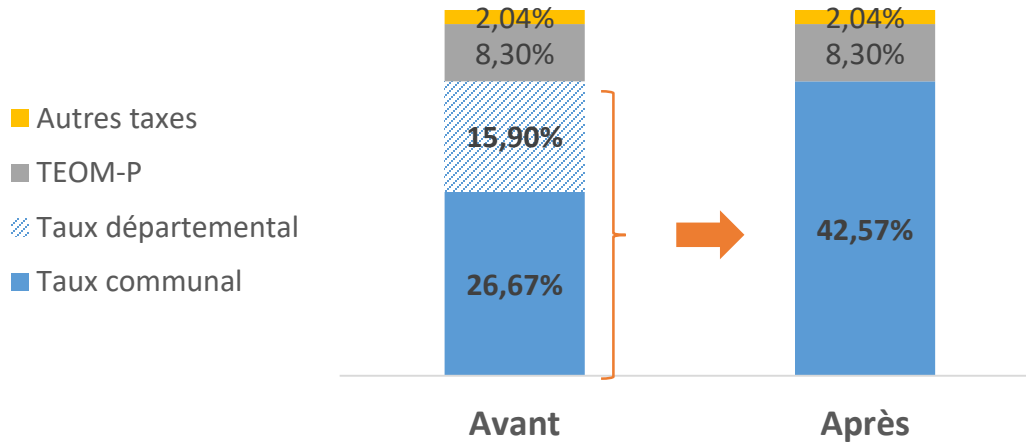
Conseillère municipale déléguée au suivi budgétaire

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption du taux de référence pour l'exercice 2021



Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)



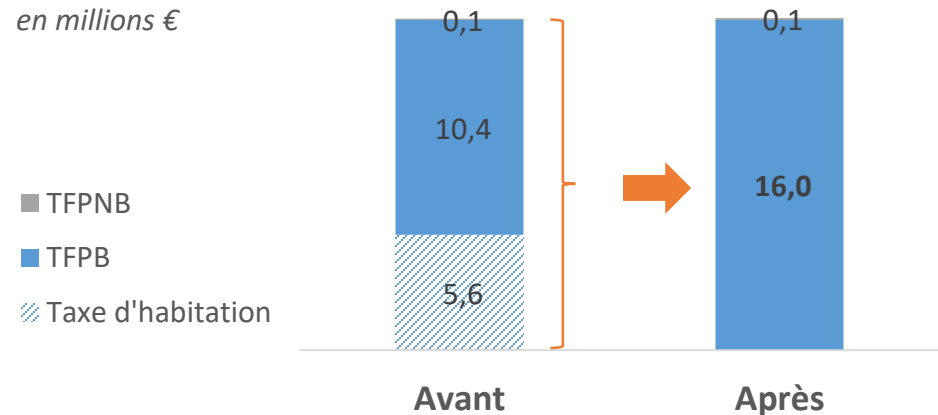
→ **pour les habitants**
Taux de taxe foncière inchangé
(seule la destination change)



→ **pour la commune**
Recettes impôts directs inchangées
(seule la source change)

Recettes impôts directs de Meylan (BP 2021)

en millions €





OBJECTIFS

- Réviser la tarification des concessions de cimetière et des équipements funéraires :
 - tendre vers une tarification plus homogène au sein de la Métropole
 - inciter à une meilleure utilisation et rotation des emplacements
 - encourager des modes d'inhumation ayant moins d'impact environnemental



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité, à la prévention, à la jeunesse et aux risques majeurs



DECISION SOUMISE AU VOTE

Révision de la tarification des services communaux



meylan

Une ambition
partagée

2e partie
délibérations
présentation
détaillée





SOLIDARITE

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION À TITRE GRATUIT D'UN SERVICE DE TRADUCTION POUR L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE ET PHYSIQUE DU PUBLIC SOURD ET MALENTENDANT PROPOSÉ PAR GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE (Délibération n°2021-03-22-15)

OBJECTIFS

- Rendre les services téléphoniques publics accessibles aux personnes sourdes, sourdes-aveugles, malentendantes et aphasiques
- Bénéficier du service de traduction mis à disposition gratuitement par Grenoble-Alpes Métropole



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de la convention de mise à disposition
d'un service de traduction pour l'accueil téléphonique et physique
du public sourd et malentendant



SOLIDARITE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SAS ANDYAMO ET SUBVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CALCULATEUR D'ITINÉRAIRES ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Délibération n°2021-03-22-16)

OBJECTIFS

- Être partenaire de la SAS Andyamo pour développer un calculateur d'itinéraires accessibles aux personnes en situation de handicap sur son territoire
- Développer une cartographie interactive en lien avec les associations du monde du handicap
- Sensibiliser les élus, les agents de la ville et les usagers à l'accessibilité et aux handicaps



Céline BECKER-GANDIT

Adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité

DECISION SOUMISE AU VOTE

Signature d'une convention de partenariat avec la SAS Andyamo et allocation d'une subvention de 9600€



SOLIDARITE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SAS ANDYAMO ET SUBVENTION POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CALCULATEUR D'ITINÉRAIRES ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (Délibération n°2021-03-22-16)



Lancement du projet en présence de la Région et des communes associées le 17 février dernier



OBJECTIFS

- Renforcer l'accompagnement des enfants dans leurs apprentissages en doublant la participation communale aux activités scolaires de 6 à 12 € par élève et par année scolaire



Véronique CLERC

Adjointe déléguée à l'enfance

DECISION SOUMISE AU VOTE

Doublement de la participation financière aux sorties et activités scolaires des écoles publiques de Meylan



OBJECTIFS

- Réduire les nuisances liées à la circulation automobile en promouvant les modes de déplacement doux
- Définir les modalités et les conditions d'attribution d'une aide matérielle en faveur de l'installation d'arceaux à vélo dans les copropriétés Meylanaïses intégrant des fonctionnalités de services et d'intérêt général
- Inciter les copropriétés motivées à augmenter leur nombre de stationnements vélos sécurisés



Marie-Odile NOVELLI

Adjointe déléguée à la transition écologique, à la pollution et aux parcs de la commune

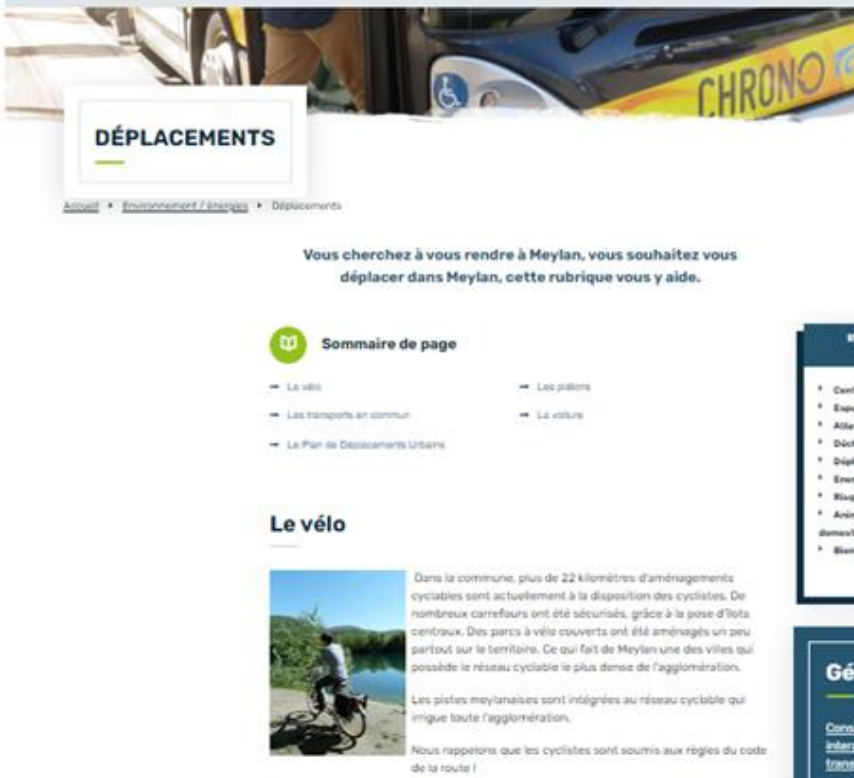
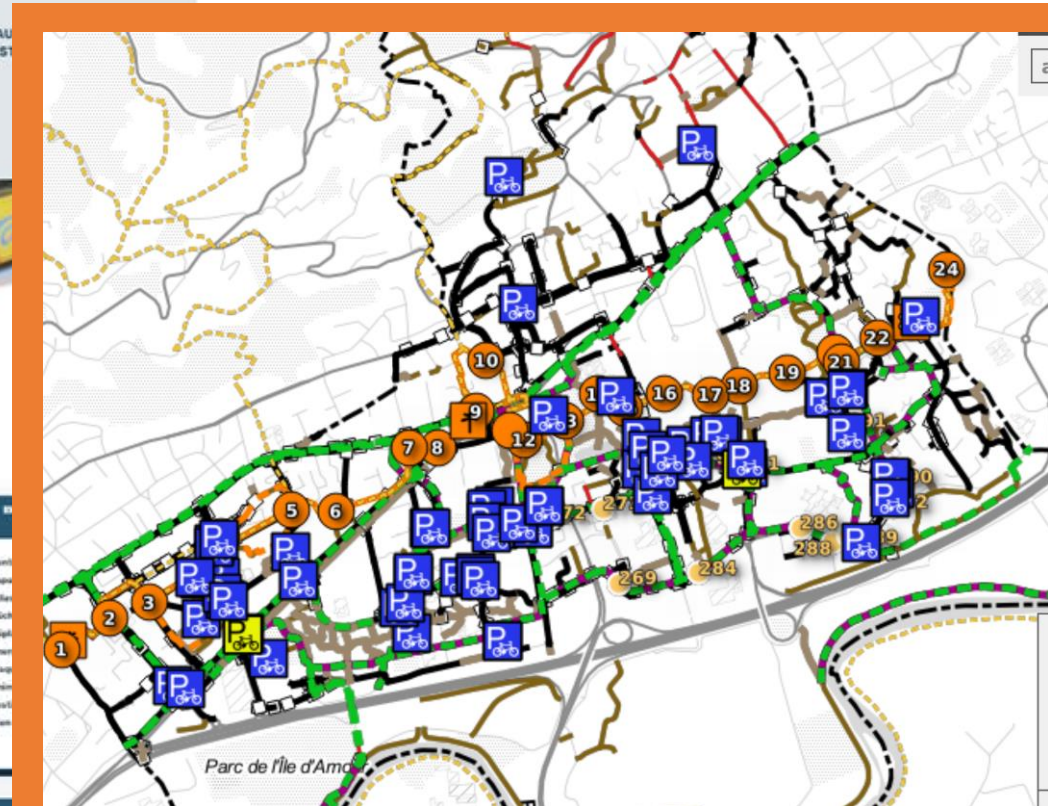
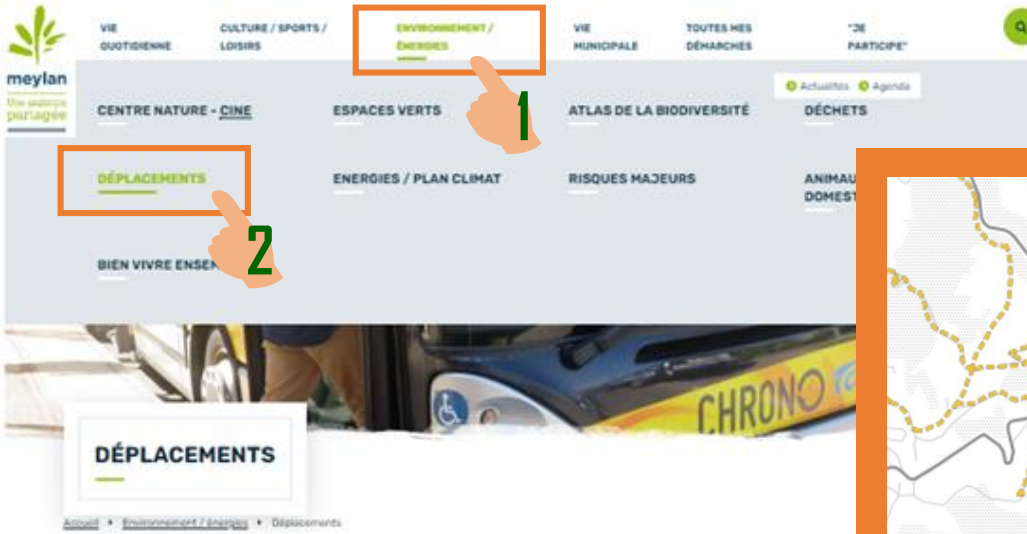
DECISION SOUMISE AU VOTE

Attribution d'une aide matérielle en faveur de l'installation d'arceaux à vélo dans les copropriétés Meylanaïses intégrant des fonctionnalités de services et d'intérêt général



ÉCOLOGIE

ATTRIBUTION D'ARCEAUX VÉLOS POUR LES COPROPRIÉTÉS PRIVÉES MEYLANAISES INTÉGRANT DES FONCTIONNALITÉS DE SERVICES ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (Délibération n°2021-03-22-18)



- > [Récapitulatif des équipements obligatoires à vélo](#)
- > [Portail cartographique - Déplacements doux sur Meylan](#)
- > [Site de la Métro - Plan des pistes cyclables de l'agglomération](#)

3



OBJECTIFS

- Mettre en œuvre une politique climat-air-énergie ambitieuse
 - Cohérence d'ensemble des politiques menées localement
 - Accélère l'atteinte des objectifs de réductions des émissions de gaz à effet de serre
 - Acculturation des agents et des élus sur ces sujets
 - Visibilité et reconnaissance



DECISION SOUMISE AU VOTE

Engagement dans la démarche Cit'ergie



Jean-Baptiste CAILLET

Conseiller municipal délégué aux transitions
énergétiques et au chauffage urbain



OBJECTIFS

- Assurer :
 - la sécurité et les performances des traitements,
 - la préservation des données confidentielles, dans le respect de la réglementation européenne de la protection des données
- Actualiser les règles à respecter par agents et élus



Mathieu COLLET

Adjoint délégué au patrimoine communal et au centre technique

DECISION SOUMISE AU VOTE

Adoption de la charte d'utilisation des outils informatiques et télécoms



OBJECTIFS

- **Créer 14 postes permanents**
 - 1 auxiliaire de puériculture
 - 1 adjoint technique à la DAUST (centre technique)
 - 1 adjoint administratif à l'Etat-Civil
 - 1 adjoint technique à la DAUST (piscine)
 - 1 adjoint technique à temps complet à la Police municipale
 - 1 attaché territorial au pôle juridique
 - 1 responsable du service des sports
 - 1 cadre de santé
 - 2 auxiliaires de puériculture à temps complet
 - 1 poste à la DAUST (urbanisme)
- 2 agents sociaux à temps non complet (CCAS)
- 1 médecin à temps non complet (CCAS)
- **Supprimer 7 postes permanents**
 - 1 technicien principal, 1 technicien
 - 4 auxiliaires de puériculture principale de 2^e classe (1 à temps complet, 1 à 80%, 2 à 60%)
 - 1 adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet



Méлина HERENGER

Adjointe déléguée aux Ressources



DECISION SOUMISE AU VOTE

Création et suppression des postes



OBJECTIFS

- Accorder la protection fonctionnelle à 4 agents de police municipale suite à des faits d'actes de rébellion, d'outrages et de menaces de mort à leur rencontre, en lien avec l'exercice de leurs fonctions
- Autoriser le financement des garanties fonctionnelles :
 - Frais de procédure
 - Honoraires d'avocat
- Mettre en œuvre les garanties du contrat « Protection juridique » souscrit auprès de l'assureur de la commune



Stéphane MAIRE

Adjoint délégué à la sécurité,
à la prévention, à la jeunesse
et aux risques majeurs

DECISION SOUMISE AU VOTE

Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur A.V.
Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur D.L.
Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur S.G.
Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour Monsieur C.M.



DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Points d'information au conseil municipal



Démission du conseiller municipal Michel ORLHAC,
entrée de **Nelly SAVOIE**



Direction générale des services : **Hélène MAROT**

- **COVID-19:** Couvre feu décalé à 19h, sport scolaire réautorisé en intérieur (gymnases et piscine)



ECOLOGIE



SOLIDARITE



DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- En cours :

BUDGET PARTICIPATIF

Je m'inscris Je cogite J'oriente

DEVIENS ACTEUR DE TA VILLE !

Tu es meylanais.e ?
Tu as entre 15 et 25 ans ?

Meylan te donne les clefs d'une partie du budget !
Ta mission ? Décider à quoi va ressembler le budget participatif de 20 000 € !

Contact : 04 76 41 59 02 / cabinet@meylan.fr

www.meylan.fr



ECOLOGIE



SOLIDARITE

08 / 08
MARS / AVRIL

MEYLAN - Une ambition partagée

Exposition « Au bout du crayon, les droits des femmes »

18 / 02
MARS / MAI

JOURNEE MONDIALE DU RECYCLAGE

JEUDI 18 MARS 2021



DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

• A venir :

RÉUNION PUBLIQUE EN VISIO

POSEZ VOS QUESTIONS !

RECONSTRUCTION
DU CENTRE DE TRI
D'ATHANOR



JEUDI 8 AVRIL DE 18H30 À 20H

avec la participation de M. Lionel Colffard, Vice-Président en charge de la prévention, de la collecte et de la valorisation des déchets de Grenoble-Alpes Métropole.

COMMENT PARTICIPER ?

Inscription sur le formulaire en ligne avec le lien suivant :
<https://framafirms.org/inscription-1614776885>
ou en scannant le QR code joint.



Les personnes inscrites recevront par mail quelques jours avant la réunion un lien pour se connecter à la réunion sur Zoom. Pour toute question, contactez le 0 800 500 027.



ECOLOGIE

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

meylan
Une ambition partagée

Mardi 23 mars
Jeudi 25 mars,
de 16h à 17h30
Devant l'école maternelle
Grand-Pré/Buclos

2021
Aire de jeux

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
GRAND-PRÉ / BUCLOS

JE PARTICIPE

**Choisissez vos jeux
inclusifs préférés
pour l'Ecrin Vert !**

www.meylan.fr



SOLIDARITE

- Restaurant scolaire Haut-Meylan

- Projet Mi-Plaine



DEMOCRATIE



Philippe CARDIN
Maire de Meylan

- Prochaines Heures citoyennes:
 - **10 mai** : budget participatif et autres outils de démocratie participative
 - **28 juin** : transition énergétique (dont chauffage urbain)
 - **Septembre** : politique éducative



ECOLOGIE



SOLIDARITE



meylan

Une ambition
partagée

**PLUS PROCHE DE VOUS
LA DÉMOCRATIE S'ACTIVE**

**Rendez-vous
le 10 mai 2021 !**

